Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20260409-0904202619-DE

| | |
|---|---|
| DEPARTEMENT DU FINISTERE | EXTRAIT DU REGISTRE |
| ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN | DES DELIBERATIONS |
| COMMUNE DE TREGOUREZ | DU CONSEIL MUNICIPAL |

Délibération n°0904202619

DATE DE CONVOCATION : ..... 3 avril 2026

L'an deux mil vingt-six le 9 avril 2026 à 20h30 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page

DATE D'AFFICHAGE : ..... 3 avril 2026

Nombre de Conseillers en exercice 15

Nombre de présents 14

Nombre de votants. 15

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :

Morgane Evenat qui a donné procuration à Anthony Page

Secrétaire élue : Marion Pasdeloup

**OBJET : Organisation du temps scolaire – rentrée 2026/2027**

Monsieur le Maire expose que la commune a été sollicitée par l'académie de Rennes concernant l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2026/2027.

La Directrice nous fait savoir que les horaires de enseignants sont arrêtés par la directrice académique des services de l'éducation pour une durée de trois années scolaires. A l'issue de cette période, une nouvelle décision doit être prise.

Au préalable, le Conseil d'école a été consulté en date du 5 mars 2026 : il a donné un avis favorable pour les horaires actuels, à savoir :

- 8h45 à 12h
- 13h30 à 16h15

*Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,*

- Suit la proposition émise par les membres du Conseil d'école
- Donne mandat au Maire pour toute signature à intervenir.

Le secrétariat

Marion Pasdeloup

Le Maire

Anthony Page

MAIRIE DE TREGOUREZ (Finistère)

Envoyé en préfecture le 23/04/2026
Reçu en préfecture le 23/04/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20260409-0904202619-DE

**Transmis au représentant de l'Etat le : .....**

**- Publié le : .....**

**- Affiché le : .....**

**- Mis en ligne le : .....**